

## NOTE TECHNIQUE

Pour la présentation de ces pages et, en particulier, des références qu'elles contiennent, nous nous sommes inspirés des usages reconnus dans l'édition savante. Ceux-ci étant toutefois loin d'être uniformes, certains choix ont été arrêtés. Ainsi, nous avons pris l'initiative de mettre entre guillemets et en italiques les titres thématiques des revues et périodiques, pour bien les distinguer des titres des articles (entre guillemets, sans italiques) et des noms de périodiques (en italiques, sans guillemets) (par exemple : Michel Despland, « De notre religion à notre religiologie », « *Regards nord-américains sur la religion* », *Religiologiques*, 11, printemps 1995).

Des choix ont également été faits en ce qui concerne l'utilisation des majuscules et des minuscules pour les diverses unités académiques (universités, facultés, départements, écoles, etc.). Tout en étant conscients de la diversité des usages à cet égard, et tout en exprimant notre reconnaissance aux auteurs qui nous ont fait part de leur point de vue sur cette question, nous avons opté pour réserver l'usage de la majuscule aux entités administratives autonomes, c'est-à-dire en général les universités (par exemple : l'Université Laval — ou, en abrégé, l'U. Laval, mais parfois aussi d'autres types d'unités pouvant être considérées comme constituant elles-mêmes des entités autonomes (par exemple, la Faculté de théologie évangélique de Montréal, les Facultés de la Compagnie de Jésus) ; nous avons utilisé des minuscules pour les subdivisions administratives de celles-ci (par exemple, le programme de deuxième cycle en sciences des religions du département des sciences religieuses de la faculté des sciences humaines de l'Université du Québec à Montréal).